

Salariés de la caisse d'allocations familiales, chômeurs, précaires résistons à l'entreprise CAF !

La Caisse d'Allocation Familiale est une entreprise comme les autres. Elle n'échappe pas à la règle bien connue en régime capitaliste de réduction des coûts par tous les moyens. Ici aussi les salariés connaissent les compressions de personnels, les horaires impossibles, et les pertes de salaires. Ici aussi les salariés connaissent les petits chefs qui minutent le travail (lorsque les conseillers s'entretiennent avec les allocataires), comme le font les contremaîtres sur certaines chaînes de montage. D'ailleurs, et montrant ainsi que ce service n'a plus grand chose à voir avec un service public, les salariés de la Caf sont employés sous les statuts du secteur privé.

A la Caf, tout est pensé pour qu'aucune contestation ne se développe, la mise en place de *l'Entretien Annuelle d'Évaluation* permet de hiérarchiser les employés en fonction de leur travail, mais aussi en fonction de leurs personnalités. Le chef de service exigera d'eux optimisme aveugle et soumission envers l'entreprise.

En face, l'usager apparaît comme le reflet de l'employé de la Caf, traité comme un numéro de dossier, il est victime au même titre de la politique de réduction des coûts: certains, dont les dossiers sont en attente depuis des semaines se voient privés des allocations qui leurs sont vitales. Le contrôle des allocataires est également un élément central de la politique de la Caf. Certains agents remplissent donc la dégradante fonction de flic pour vérifier dans la vie privée de ses usagers s'il n'y a pas de fraude. On ciblera en priorité les femmes seules, on réalisera au besoin des enquêtes de voisinage et l'on s'adressera à toutes les administrations: impôts, sécu, banque, pour connaître les revenus des intéressés. Pour optimiser encore le contrôle, la Caf met en place cette année un fichier croisé dans le cadre de *la maîtrise des risques pour lutter contre la fraude* lui permettant d'avoir un accès direct au fichier informatique des impôts.

Depuis le 1er juin 2009, la Caf a pour charge d'appliquer et de verser le Revenu de Solidarité Active, venu remplacer le RMI. Annoncé comme un revenu complémentaire sensé aider les bas revenus, il s'avère être, en réalité, plus restrictif par son calcul des ressources, celui-ci prenant en compte les revenus placés: compte épargne logement, livret A... En réaction les allocataires sont, semble-t-il de plus en plus nombreux à retirer leur argent placé sur ce type de compte. Il s'est également traduit par une baisse globale des revenus avec la disparition des droits ouvert par le RMI, il instaure par exemple un nouveau calcul des revenus pour bénéficier de la CMU incluant sur les douze derniers mois les revenus tels que le RMI et les allocations logement. On peut noter aussi que les bénéficiaires du RSA « chapeau » sont désormais soumis à différents impôts qui ne s'appliquaient pas aux RMIstes, comme la redevance audiovisuelle et la taxe d'habitation. Le RSA apparaît alors pour ce qu'il est, une manière déguisée et détournée de baisser les aides sociales pour les bas salaires et de faire en sorte que ces aides soient financées par les plus pauvres. De plus, l'objectif du RSA, même s'il est difficilement envisageable aujourd'hui, heureusement pour nous, en raison des effets de la crise économique et de son lot de nouveaux chômeurs, est de nous forcer à accepter n'importe quel travail, les RSAistes devant être soumis dorénavant à *l'offre raisonnable d'emploi*, limitant à deux fois la possibilité de refuser une offre d'emploi dite « raisonnable » avant radiation. L'application du RSA n'a pas allégé le quotidien des chômeurs et précaires et n'a pas limité le nombre des suppressions et des retards dans le versements des allocations, bien au contraire les plusieurs centaines de milliers de nouveaux allocataires sont venus encombrer un peu plus une institution déjà débordée. Le RSA a été maintenu coûte que coûte malgré la crise et malgré le fait qu'il n'était pas du tout approprié pour affronter cette situation, mais si son application est un fiasco, celui-ci révèle seulement que ce sont les politiques de l'emploi actuelles qui sont un fiasco et qu'elles ont été mise en crise par la crise de l'économie. Raison de plus pour nous de rendre visible au yeux des salariées de la Caf et des allocataires le fait qu'un mouvement des chômeurs et précaires renaît sur tout le territoire et qu'il remet en cause ces politiques de l'emploi. Avec notamment l'organisation des marches des chômeurs et précaires dans toute la France à partir du 20 novembre et se terminant en Bretagne par une manifestation régionale à Rennes le 5 décembre.

Si nous allons à la rencontre des salariés et des usagers de la Caf aujourd'hui, c'est pour dénoncer la gestion à la fois hyper-hiérarchisée et managériale, qui fait de ce service une entreprise ayant pour seul principe le « dogme libéral ». C'est aussi pour dire que si les politiques libérales de l'emploi et le virage managériale opéré dans les services publics ont été mis en place avec une certaine facilité, c'est également parce que la gestion du chômage et de la précarité s'est déroulée sans accroc dans les organes tels que la Caf, et que la mutation du service public en service privé au public transformant ainsi l'usager en client n'a pas suscité de réaction. Alors qu'il suffirait de peu de chose, comme une liaison entre un mouvement des chômeurs et précaires et des employés de la Caf par exemple, comme cela s'est produit avec les salariés de pôle emploi au mois d'octobre, à travers un mouvement de grève de plusieurs jours s'appuyant sur des AG et des actions communes conseillers à l'emploi-chômeurs, pour que cette machine s'enraye et que la pauvreté deviennent vite ingérables pour nos gouvernants.

Si nous nous rassemblons devant la Caf aujourd'hui, c'est aussi pour exiger un arrêt des contrôles que subissent les allocataires et la suppression des fichiers croisés, c'est pour exiger un rétablissement inconditionnel des allocations pour tout ceux pour qui elles ont été suspendues, c'est pour exiger l'inconditionnalité du RSA, à partir de 16 ans, le doublement du RSA socle et qu'il n'y ait pas de RSA « chapeau » au dessous du smic, l'augmentation générale des bas salaires et le rétablissement des droits connexes (allocations, logement, CMU, transport gratuit...).

Manifestation régionale des chômeurs et précaires à Rennes le 5 décembre 2009 à 15h, place de la gare.

Contacts: mcpl2008gmail.com